

Inscription à la classe exceptionnelle – document d'aide à la saisie

1/ Se connecter à I-Prof, puis cliquer sur « Les services », puis « ok »



Puis :

1



2/ Cliquer sur « compléter votre dossier », puis « fonctions et missions »

	2
I-Prof - Votr	re assistant Carrière
Vous informer	Situation Affectations Qualifications Activités Professionnelles Fonctions et Distinctions Imprimer Dossier
	Cliquez sur l'un des onglets pour accéder à une rubrique de votre dossier
Compléter votre dossier	Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier.
	La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation.
1 Candidater	Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administrative (situation administrative, historique d'Affectation). Afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative.
	Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection.
	Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

3/ Cliquer sur « ajouter »

I-Prof - Va	tre assistant Carrière	
Vous informer	Situation Affectations Qualifications Activités Fonctions et Distinctions honorifiques Libellé Date de Début Date d	Imprimer Dossier le Fin Lieu Validé
Compléter votre dossier		
Candidater		
	Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône 💼 .	Ajouter

Г

I-Prof - Vot	tre assistant Carrière				
	Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	Лопи			
	Saisissez :				
	La duráe d'avarcice dans une fonction au cours de la carrière peut être continue ou				
	la durée destructe dans due fonction au cours de la camiliere peut éconande du discontinue. La durée accomptilie dans des fonctions éligibles est décomptée par année				
	scolaire. Seules les années complètes sont retenues	suivant			
	les dates de la fonction/mission du 01/09 2017 ▼ au 31/08 2018 ▼				
	• un résumé	A compléter			
	• Etablissement				
	d'affectation ou de détachement				
	Vous pouvez joindre un document (taille Parcourir Aucun fichier sélectionné. max 1Mo) :				
	Valider Annuler				

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire				
Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire enforcé ou Réseau d'éducation prioritaire				
Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur				
Affectation ou exercice dans une école ou un établissement localisé dans un quartier urbain posant des problèmes sociaux et de sécurité (politique de la ville)				
Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant du programme ECLAIR				
Affectation dans une école ou un établissement ouvrant droit à une indemnité de sujétions spéciales				
Affectation dans un établissement ouvrant droit à 2 parts modulables de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des enseignants du 2nd degré				
Directeur d'école				
Fonction de directeur de CIO				
Directeur adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté				
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques				
Directeur de service régional de l'Union nationale du sport scolaire				
Conseiller pédagogique auprès IEN chargé 1er degré				
Maitre formateur				
Fonction de formateur académique				
Référent auprès des élèves en situation de handicap				
Directeur de service départemental UNSS, conseiller technique auprès d'un inspecteur d'académie				
Valider Annuler				

4/ Cliquer sur « Candidater », puis « générer Fiche Candidature », puis « validation »

Vous informer	SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions ACTE DE CANDIDATURE
Compléter votre dossier	Veuillez valider votre candidature
Candidater 1	Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour. Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier". La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informatique et libertés" du 6 japuer 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.
	Image: Construction de votre fiche de candidature Générer Fiche Candidature
	Validation de votre candidature

<u>Attention</u> : vérifier que la fiche ainsi générée reprend tous les éléments remplis dans « Fonction et Missions »



La fiche générée ainsi que les pièces justificatives correspondant à des fonctions et missions éligibles mais réalisées en dehors du département devront être adressées **pour le 8 janvier** à :

DSDEN de la Dordogne 20, rue Alfred de Musset – CS 10013 24 054 PERIGUEUX cedex

A noter : si vous souhaitez modifier la fiche générée, il est nécessaire d'annuler votre candidature et de reprendre la procédure. Cette possibilité reste valable tant que le serveur sera ouvert (fermeture au 22 décembre 2017)